

PAR COURRIEL

Québec, le 10 février 2020

N/Réf.: 134290_3

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Madame,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès complémentaire à nos réponses déjà transmises les 3 et 30 janvier 2020, visant à obtenir la compilation des évènements par établissement de détention pour les années 2005 à 2019.

Après avoir consulté notre site Internet, auquel nous vous avions initialement référé, vous constatiez que la compilation des évènements pour certaines années n'y était pas diffusée. Nous vous transmettons donc les informations additionnelles demandées, soit la compilation des évènements pour l'année 2017-2018.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Avis de recours

2525, boulevard Laurier Tour des Laurentides, 5° étage Québec (Québec) G1V 2L2 Téléphone : 418 646-6777, poste 11010

Télécopieur : 418 643-0275

2017-2018

Québec **

Annexe 2
Compilation des événements par établissement de détention pour l'année 2017-2018

Code			ia a kang			VÉNEM	ENTS QU	II CONCI	ERNENT	JN ÉTAE	LISSEME	NT DE D	ÉTENTIC	N				Evenements dat	Total Général
Code	EDA	EDBC	EDH	EDLL	EDM	EDNC	EDP	EDQ	EDRDP	EDRI	EDRO	EDSH	EDSI	EDSJ	EDSO	EDTR	Total ED	concernent une	
1.1																	0		
1.2																	. 0	0	
1.3					1								1				2	0	7
1.4																	0	0	(
2.1																	0	30	30
2.2																	0	5	Į
2.3																	0	0	(
2.4																	0	0	(
3.1									1								1	0	
3.2				1				1						1			3	0	.3
3.3	1												1	2	1		5	0	
4.1																	0	0	(
4.2	1				1					1			1		1		5	3	8
4.3											E						0	1	1
5.1									1				9				1	0	1
5.2																	0	0	C
5.3			1		5				6	1		3	1	1		3	21	0	21
6.1														1	1		2	0	2
6.2																	0	0	C
6.3		1											1				2	0	2
7.1		1			1			1			1						4	0	4
7.2																	0	0	C
7.3				1	1			2	1	1				1	1	1	9	1	10
7.4	1		1	2	2			3	1	1				1			12	0	12
7.5																	0	0	C
7.6																	0	0	C
7.7										2							0	0	C
7.8																	0	0	0

Québec **

Annexe 2 Compilation des événements par établissement de détention pour l'année 2017-2018

					Ĺ	VÉNEMI	ENTS QU	II CONC	ERNENT (JN ÉTAE	LISSEME	NT DE D	ÉTENTIC	ON .				Evenements qui	Total Général
Code	EDA	EDBC	EDH	EDLL	EDM	EDNC	EDP	EDQ	EDRDP	EDRI	EDRO	EDSH	EDSI	EDSJ	EDSO	EDTR	Total ED	concernent une	Total General
7.9																	C	0	
7.10																	C	0	
8.2	1			1	7			3	14		2	1		1	1		31	0	3
8.3												1			1	1	3	0	
8.4					1						1						2	0	
8.5	4		1	8	12	1		9	5			2		2	2	6	52	0	5
9.1										2.2							0	0	
9.2																	0	0	
9.3	7																0	0	
9.4			1											1			2	0	
9.5								1	1			1					3	0	
9.6																	0	0	(
9.7																	0	0	(
9.8								1									1	0	
10.2					1			1	2					1			5	0	!
10.3									2								2	0	
10.4						1											1	0	:
10.5				2	2			4	4	1				3	3	3	22	0	22
11.1																	0	0	(
11.2																	0	0	(
12.1							Y										0	3	:
12.2																	0	0	(
12.3			1														1	0	
12.4									2					1			3	1	
13.1								2		3							5	0	
13.2																	0	0	(
13.3		200 200			1				1					1			. 3	1	
13.4																	0	0	(

Québec **

Annexe 2 Compilation des événements par établissement de détention pour l'année 2017-2018

6.44					É	VÉNEMI	ENTS QU	II CONCI	ERNENT I	JN ÉTAE	LISSEME	NT DE D	ÉTENTIC	ON				evenements qui	Total Général
Code	EDA	EDBC	EDH	EDLL	EDM	EDNC	EDP	EDQ	EDRDP	EDRI	EDRO	EDSH	EDSI	EDSJ	EDSO	EDTR	Total ED	concernent une	
13.5		1			1												2	0	
13.6																	0	0	
13.7		1						1						2			4	1	
13.8					1												1	0	
13.9														1			1	0	
13.10					1												1	0	
13.11		1	i de					1		1			2		1		6	- 0	
14.1	1	1	3	2	3	1		6	4	1		3		7	2	2	36	1	37
14.2									1						1		2	0	2
14.3					1				2			1		1	1	1	7	0	
14.4																	0	0	(
14.6											1						1	0	
14.7																	0	0	(
14.8																	0	0	(
15.1								1									1	0	
16.1								1									1	0	1
16.2																	0	0	(
16.3																	0	0	(
16.4					3			3						1	2	2	11	1	12
16.5													1				1	0	1
16.6																	0	0	C
16.7					1				1					4	1		7	0	7
16.8															1		1	0	1
17.1					2												2	0	2
17.2								1									1	0	1
17.3						- 1											0	0	C
17.4																	0	0	C
17.5	12				1												1	0	1

Québec * *

Annexe 2 Compilation des événements par établissement de détention pour l'année 2017-2018

						VÉNEMI	ÉVÉNEMENTS QUI CONCERNENT UN ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION														
Code	EDA	EDBC	EDH	EDLL	EDM	EDNC	EDP	EDQ	EDRDP	EDRI	EDRO	EDSH	EDSI	EDSJ	EDSO	EDTR	Total ED	concernent une	Total Général		
17.6																	0	0			
17.7																	0	0			
17.8																	0	0			
18.1																	0	0			
18.2																	0	0			
18.3																	0	0			
19.1																	0	0			
19.2			i														0	0			
19.3																	0	0			
20.1	1		1						6			1	1				10	0	1		
20.2	1																1	0			
23.1			1						1								2	0			
23.2					10			4		59 8 8							14	0	1		
99.1				2		2		1	2		1	2		1	2	1	14	9	2		
tal général	11	6	10	19	59	5	0	47	58	10	6	15	9	34	22	20	331	57	38		

Événements qui concernent un établissement de détention

CODES	SIGNIFICATION Accident avec blessures graves impliquant des personnes incarcérées
.1	Accident avec blessures graves impliquant des personnes incarcérées Accident avec blessures légères impliquant des personnes incarcérées
	Accident avec blessures graves impliquant des membres du personnel, des bénévoles, des contractuels, des visiteurs ou d'autres
.3	personnes Accident avec blessures légères impliquant des membres du personnel, des bénévoles, des contractuels, des visiteurs ou d'autre
.4	personnes
.1	Infraction criminelle majeure commise à l'extérieur d'un établissement de détention par une personne prévenue ou contrevenante
.2	Infraction criminelle mineure commise à l'extérieur d'un établissement de détention par une personne prévenue ou contrevenante Infraction criminelle majeure commise à l'extérieur d'un établissement de détention contre une personne prévenue ou
.3	contrevenante Infraction criminelle mineure commise à l'extérieur d'un établissement de détention contre une personne prévenue ou
.4	contrevenante
.1	Usage d'une arme de service dans l'exercice des fonctions Déclenchement accidentel d'une arme de service
1.2	Arme de service perdue ou volée
.1	Bien non important et non vestimentaire perdu, détruit ou volé, et appartenant aux Services correctionnels
1.2	Bien important non vestimentaire perdu, détruit ou voié, et appartenant aux Services correctionnels
1.3	Effet vestimentaire perdu, détruit ou volé, et appartenant aux Services correctionnels Comportement causant des blessures graves ou des lésions corporelles ou mettant la vie d'une personne en danger envers une
5.1	personne travaillant pour les Services correctionnels
5.2	Comportement causant des blessures graves ou des lésions corporelles ou mettant la vie d'une personne en danger d'une personne travaillant pour les Services correctionnels envers une personne conflée aux Services correctionnels
5.3	Comportement causant des blessures graves ou des lésions corporelles ou mettant la vie d'une personne en danger entre personnes autres que des personnes travaillant pour les Services correctionnels
5.1	Comportement ne causant aucune blessure ou causant des blessures mineures envers une personne travaillant pour les Services correctionnels
5.2	Comportement ne causant aucune blessure ou causant des blessures mineures d'une personne travaillant pour les Services correctionnels envers une personne confiée aux Services correctionnels
3.3	Comportement ne causant aucune blessure ou causant des blessures mineures entre personnes autres que des personnes travaillant pour les Services correctionnels
7.1	Mort naturelle d'une personne incarcérée
7.2	Mort accidentelle d'une personne incarcérée
7.3	Mort de cause indéterminée d'une personne incarcérée
7.4	Suicide d'une personne incarcérée
7.5	Homicide d'une personne incarcérée
7.6	Mort naturelle d'un membre du personnel, d'un bénévole ou d'un visiteur
7.7	Mort accidentelle d'un membre du personnel, d'un bénévole ou d'un visiteur
'.9	Suicide d'un membre du personnel, d'un bénévole ou d'un visiteur
.10	Homicide d'un membre du personnel, d'un bénévole ou d'un visiteur
3.2	Détention illégale - Erreur administrative du greffe
3.3	Détention illégale - Erreur administrative du corps de police
3.4	Détention illégale - Erreur administrative d'une autorité autre que les Services correctionnels, le greffe ou le corps de police
3.5	Détention illégale - Erreur administrative des Services correctionnels
9.1	Évasion - Évasion d'un établissement de détention
9.2	Evasion - Evasion d'un palais de justice
9.3	Évasion d'un véhicule
9.4	Évasion - Évasion d'une garde légale Évasion - Tentative d'évasion d'un établissement de détention
9.6	Evasion - Tentative d'évasion d'un palais de justice
9.7	Tentative d'évasion d'un véhicule
9.8	Évasion - Tentative d'évasion d'une garde légale
10.1	Libération par erreur (ancien code)
10.2	Libération par erreur - À la suite d'une erreur administrative du greffe
10.3	Libération par erreur - À la suite d'une erreur administrative du corps de police
10.4	Libération par erreur - À la suite d'une erreur administrative d'une autorité autre que les Services correctionnels, le greffe ou le corps de police
10.5	Libération par erreur - À la suite d'une erreur administrative des Services correctionnels
11.1	Liberté illégale - À la suite d'une permission de sortir
12.1	Menace sérieuse envers une personne travaillant pour les Services correctionnels (lutte contre l'intimidation)
12.2	Menace envers une personne travaillant pour les Services correctionnels (lutte contre l'intimidation)
12.3	Menace sérieuse ou non d'une personne travaillant pour les Services correctionnels envers une autre personne
12.4	Menace- Imminence ou indice sérieux de préparation d'une infraction à une loi ou à un règlement en vigueur
13.1	Panne de véhicule
13.2	Alerte à la bombe
13.3	Incendie
13.4	Explosion
13.5	Inondation
13.6	Tremblement de terre
13.7	Panne d'électricité
13.8	Fuite de gaz
13.9	Défectuosité du système d'alarme incendie
13.10	Défectuosité du système téléphonique ou informatique
13.11 14.1	Défectuosité du système de fermeture et ouverture des portes Tentative de suicide d'une personne incarcérée.
4.1	Automutilation (mineure) d'une personne incarcérée
14.3	Personne incarcérée trouvée inanimée et dont l'état nécessite un transport à l'hôpital
14.4	Tentative de suicide d'un membre du personnel, d'un visiteur ou d'un bénévole
14.6	Membre du personnel, visiteur ou bénévole trouvé inanimé et dont l'état nécessite un transport à l'hôpital
14.7	Membre du personnel, visiteur ou bénévole, trouvé inanime et dont l'état ne nécessite pas un transport à l'hôpital
14.8	Personne incarcérée trouvée inanimée et dont l'état ne nécessite pas un transport à l'hôpital
15.1	Prise d'olage
16.1	Émeute
16.2	Mutinerie
16.4	Désordre
16.5	Méfait
	Grève collective de la fairn
16.6	
	Grève individuelle de la faim
16.6 16.7 16.8	Grève individuelle de la faim Grève ou arrêt de travail des ASC Objets dangereux (ex. : armes, explosifs ou des pièces de ceux-ci), ou éléments de preuve relatifs à la perpétration d'une

Événements qui concernent un établissement de détention

	Saisie de substances intoxicantes lors d'une fouille des personnes incarcérées, de leurs cellules, de leurs biens personnels ou de
17.2	leur courrier
	Saisie d'objets interdits, autres que des substances intoxicantes, lors d'une fouille des membres du personnel, des lieux où se
17.3	trouvent ces personnes ou de leurs biens personnels
	Saisie de substances intoxicantes lors d'une fouille des membres du personnel, des lieux où se trouvent ces personnes ou de
17.4	leurs biens personnels.
	Saisie d'objets interdits, autres que des substances intoxicantes, lors d'une fouille des bénévoles, des visiteurs ou d'autres
17.5	personnes, des lieux ou se trouvent ces personnes ou de leurs biens personnels
	Saisie de substances intoxicantes lors d'une fouille des bénévoles, des visiteurs ou d'autres personnes, des lieux où se trouvent
17.6	ces personnes ou de leurs biens personnels
17.8	Saisie de substances intoxicantes sur le périmètre extérieur d'un établissement de détention
	Saisie d'objets divers non autorisés lors d'une fouille des personnes incarcérées, de leurs cellules, de leurs biens personnels ou
18.1	de leur courrier
	Saisie d'objets divers non autorisés lors d'une fouille des membres du personnel, des bénévoles, des visiteurs ou d'autres
18.2	personnes, des lieux où se trouvent ces personnes ou de leurs biens personnels
18.3	Saisie d'objets divers non autorisés sur le périmètre extérieur d'un établissement de détention
19.1	Risque de contagion d'une maladie à déclaration obligatoire.
19.2	Épidémie
19.3	Erreur médicale envers une personne incarcérée ayant nécessité un transfert dans un centre hospitalier
20.1	Arrestation sans mandat d'un tiers (visiteur, bénévole, intrus ou autre)
	Exécution d'un mandat d'amener d'une personne contrevenante en permission de sortir ou en libération conditionnelle dans une
20.2	maison de transition, une ressource communautaire, un bureau de probation ou de la CQLC.
22.1	Autre